



## Comment savoir si mon mari a reconnu un enfant?

Par **lounna91**, le **10/08/2009** à **12:33**

Bonjour, rnJ'ai de tres tres fortes présomptions à l'encontre de mon mari sur e fait qu'il ai fait et reconnu un enfant avec une autre femme alors que nous venions a peine de nous marier (la "maitresse" etait donc enceinte avant notre mariage et à accouché apres). rnMa question est la suivante: etant son epouse legitime ne suis je pas en droit d'avoir accès à ces infos (à savoir s'il a effectivement reconnu l'enfant) rnDois je engager une procedure de divorce ou puis je demander une nullité du mariage (en effet il y a eu "tromperie" sur la marchandise, je ne pensais pas epouser un homme avec un enfant) Qu'est ce que je risque par rapport à l'enfant si mon mari decede, dois je quelque chose à la "maitresse"? rnrnMerci pour vos reponses je suis un peu perdu, en plus de la douleur, je ne sais pas quoi faire.

Par **lounna91**, le **10/08/2009** à **15:36**

Euh non desolée, mais j'ai pas envie que toute la france sache que je suis cocue et trop aveugle pour ne pas avoir vu que mon mari m'a fait un enfant dans le dos!